



Moineau friquet en compagnie
d'un grosbec et d'un verdier.
© Olivier Colinet



A la recherche du

Texte André Bayot
Photos Olivier Colinet

Moineau friquet

Une enquête ornithologique organisée par notre régionale

Olivier Colinet

La régionale Natagora ESM vous propose de participer à des actions d'inventaire et de protection d'une espèce dont l'évolution est très préoccupante dans notre région: le Moineau friquet. Ce projet de longue haleine, réalisé avec l'appui du département Etudes de Natagora, vise à freiner le déclin de l'espèce. Il se basera sur le recensement de celle-ci dans des zones "cibles" où la régionale s'attellera peu à peu à mettre en place des actions de préservation.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE?

Depuis maintenant plusieurs années, les populations de Moineaux friquets sont en déclin constant, à tel point que l'espèce pourrait être prochainement considérée comme menacée.

Si vous désirez en savoir plus sur cet inquiétant phénomène, nous vous conseillons de lire les deux articles qui y ont été consacrés dans notre chronique ornithologique trimestrielle La Grièche: "Quoi de neuf chez les pierrots!" paru dans le numéro 42, en p.24, "Actions Moineau friquet?" paru dans le tout récent numéro (52) de la revue, en p.37.

Vous n'êtes pas abonnés à "La Grièche" mais souhaitez recevoir cette revue gratuite? Il vous suffit d'envoyer un email à l'adresse de notre régionale esm@natagora.be avec la mention "Grièche" et nous nous ferons un plaisir de vous inclure dans la liste de distribution.

COMMENT PARTICIPER?

Nous lançons ici un appel à chaque lecteur, car tout le monde, à son niveau, peut participer à cette action. Nous vous proposons 3 manières de la faire:

OBSERVER AUTOUR DE CHEZ VOUS

La toute première possibilité est très simple: il vous suffit d'observer les alentours de votre domicile ou encore le parcours de votre promenade habituelle et d'y relever la présence du Moineau friquet. Une plus large détection de l'espèce sur le territoire de notre régionale

permettrait en effet d'identifier les zones les plus favorables pour y mener des actions de conservation. Notez cependant que ces observations devront être réalisées en période de nidification, soit entre le 1er avril et le 30 juin. Retenez également que ces moineaux peuvent très bien réaliser deux nichées d'affilée les bonnes années, rien d'étonnant donc à les voir s'activer toute la période.

Comment procéder? Il est indispensable de noter les comportements observés: individu transportant des matériaux pour la construction d'un nid, nourrissage de jeunes, déplacements fréquents depuis un site de nidification probable laissant supposer un nourrissage, etc.

Si vous avez accès à observations.be³, c'est bien entendu sur ce site que vous devez renseigner vos observations. A ce sujet, nous vous recommandons de lire l'article d'Arnaud Laudelout paru dans la Grièche 52 (voir lien ci-dessous) pour des infos détaillées.

Vous n'avez pas accès au site? Pas de problème, il vous suffit de nous transmettre vos données via notre boîte email esm@natagora.be, ou encore en version papier, à l'adresse du secrétariat: André Bayot, rue Notre Dame 8/5 à 5600 Sart-en-Fagne.

PARTICIPER À LA CONSTRUCTION ET AU PLACEMENT DE NICHAIRES

Une autre manière de participer consiste à fabriquer et placer des nichoirs spécifiques à l'espèce. Une journée sera organisée à l'au-

tomne par notre régionale, à laquelle tous nos membres et leur famille seront conviés. Lors de cette journée, vous aurez l'occasion de passer à la pratique en construisant un nichoir! Vous recevrez également tous les renseignements pour – si le cœur vous en dit – en construire d'autres chez vous par la suite. Impatients de commencer? Sachez alors que, pour le friquet, le diamètre du trou d'entrée est de 28 à 32 mm, la profondeur du nichoir de 15 à 20 cm et qu'il faut le placer à plus de 2 mètres de haut. Pour plus d'info, consultez le site: <http://nichoirs.net/>

EFFECTUER DES ENQUÊTES PLUS SPÉCIFIQUES SUR LE TERRAIN

Enfin, vous pouvez participer à cette action en prenant en charge une petite zone dans laquelle l'espèce est présente (voir la fig. 2 dans l'article "Moineaux" du n° 52 de "La Grièche") et l'inspecter deux fois par an pour y rechercher l'espèce. Cette zone doit être prospectée entièrement. Il peut s'agir d'un village ou bien d'un "carré" de 1 km² où l'espèce est présente. Il faut réaliser la première visite en fin mars/début avril et la seconde en mai, chaque année. Si vous voulez prendre en charge une de ces zones, prenez contact avec Arnaud Laudelout: arnaud.laudelout@natagora.be pour définir celle que vous recenserez. Un petit guide méthodologique, reprenant des conseils pour l'inventaire et pour l'encodage des données sur "observations.be", vous sera fourni.

Vous avez envie de vous lancer dans ce type d'enquête de terrain mais hésitez encore? Participez à l'une des matinées d'initiation à ces recherches spécifiques qui seront organisées dans les mois à venir. Les dates de ces matinées sont indiquées sur l'agenda joint à ce numéro, mais aussi sur notre site internet⁴. Vous pouvez également recevoir notre newsletter qui reprend l'ensemble des activités proposées dans la région. Pas encore inscrits? Envoyez vite un email à l'adresse: esm@natagora.be avec la mention Agenda.

Moineau friquet © Luc Clarysse

